

1823 A LANNILIS: 3 décès de notables

L'année 1823 allait être marquée à **Lannilis** par une série de décès qui allaient frapper successivement 3 personnages de la localité : le Maire, le Curé et l'un des deux vicaires. Ces 3 personnalités, le Comte de **Kerdrel**, l'abbé **Le Duc** et l'abbé **Duvel** ont déjà été cités à maintes reprises. Ils méritent cependant qu'à l'occasion de leur trépas on s'arrête encore quelque peu sur leur mémoire.

L'abbé Jean **Duvel** était né au bourg de Lannilis le 4 mai 1759. Son père, Nicolas-Martin **Duvel**, était originaire de la Sauvagère, département actuel de la Sarthe, et était venu jeune en Bretagne, d'abord à **Châteaulin**, puis à **Lannilis** où, après avoir été commerçant, il exerça les fonctions d'huissier des Juridictions du Châtel et de Carman. Il avait épousé dans notre paroisse, le 30 septembre 1754, Marguerite **Nicolas** dont il eut plusieurs enfants. Jean **Duvel** fit ses études à **Saint-Pol-de-Léon**, puis au Grand Séminaire de Léon, dans la même ville, où il eut comme condisciples plusieurs séminaristes lannilisiens : les abbés Charles **Fercoc**, Jacques **Floch**, Yves **Bergot**, René **Manach** et François **Goachet**. Le 23 septembre 1780, il avait obtenu la chapellenie de Locmajan en **Plouguin** et le même jour avait reçu la tonsure en même temps qu'un autre Lannilisien, le jeune et brillant abbé **Fercoc**, celui-ci promis à une carrière que nous avons racontée. Au cours des années suivantes, tous ses condisciples lannilisiens accédèrent à la prêtrise. Comment se fait-il qu'en 1790 à la fermeture du Séminaire de Léon, l'abbé **Duvel** ne fût encore que clerc minoré bien qu'âgé de 31 ans ? Nous l'ignorons. Raison de santé peut-être ou hésitation sur sa vocation. Toujours est-il qu'il fut expulsé du Séminaire comme tous les séminaristes par les autorités révolutionnaires. Rentré à **Lannilis**, il ne voulut pas s'exiler comme le recteur et l'abbé **Bergot**. Bien que n'étant pas prêtre, il fut placé sous la surveillance du district et, après les troubles de mars 1793 à Lannilis, il fut arrêté puis détenu au Château de Brest. Il y trouva sa soeur, Jeanne **Duvel**, qui avait été incarcérée dès le 11 avril 1793. L'abbé fut libéré le 24 avril et sa soeur quelques jours plus tard. Mais ils durent se cacher à nouveau peu après. L'abbé **Duvel** réussit cependant à rester, durant tout le temps de la Révolution, à Lannilis ou dans les environs immédiats. Il ne pût reprendre la soutane qu'en 1802 au retour du clergé, suite de la pacification religieuse due en grande partie à Bonaparte. Il avait à cette date 43 ans et était toujours simple minoré. Dès l'ouverture du Séminaire de **Quimper**, il reprit courageusement ses études et le 27 octobre 1805 il recevait enfin le sous-diaconat. Diacre le lendemain, il était ordonné prêtre le 21 décembre 1805, à 46 ans passés. Très estimé de l'abbé **Le Duc**, Curé de Lannilis, il fut nommé aussitôt vicaire de sa paroisse natale où son père vivait encore et continuait d'exercer ses fonctions d'huissier. Doté d'une fortune assez considérable, l'abbé **Duvel** figurait tous les ans parmi les contribuables les plus imposés. Il ne quitta jamais Lannilis et y mourut toujours vicaire le 20 février 1823, assisté de son vénérable Curé, l'abbé **Le Duc**, qui avait suivi sa préparation exceptionnellement longue au sacerdoce.

Quelques jours plus tôt, 11 février 1823, était décédé au Manoir de Kerdrel, le vieux Comte de **Kerdrel**, Maire de Lannilis (Vincent-Marie-Casimir **Audren de Kerdrel**) auquel nous avons consacré un long article il y a quelques années. Nous n'y reviendrons pas mais nous consacrerons un prochain article à la succession du Comte qui était très importante mais qui s'avéra très compliquée du fait que, son épouse étant décédée avant la Révolution, les biens qui en relevaient durent être répartis suivant les lois de l'Ancien Régime (c'est-à-dire pour notre région les Anciennes Coutumes de Bretagne).

La fin de cette même année 1823 devait priver **Lannilis** de son vénérable Curé. Parvenu à près de 85 ans, l'abbé **Le Duc** s'éteignit en effet paisiblement dans son presbytère le 15

décembre 1823 après 52 ans (à quelques jours près) de pastorat dans notre paroisse. 52 ans de soucis, de tracas tels qu'aucun pasteur avant lui n'en avait connus. Il suffit de citer : la reconstruction de l'église paroissiale entre 1772 et 1775 malgré toutes les traverses rencontrées, les signes avant-coureurs de la Révolution, les premières années de celle-ci, le terrible mois de juillet 1792 avec le départ pour l'exil, un exil qui devait durer 10 ans dans la pauvreté et la gêne malgré l'admirable charité du peuple anglais à l'égard des milliers de prêtres français qui avaient dû franchir la Manche, le retour joyeux au pays le 2 juin 1802 et la reprise en main de la paroisse assez désespérée spirituellement par 10 ans de troubles et de vie religieuse très anémiée. Nous avons raconté longuement l'action de l'abbé **Le Duc** dans notre paroisse. Son souvenir n'a pas encore totalement disparu puisqu'une de nos rues porte son nom : la rue **Le Duc** où se trouve le presbytère actuel qu'il n'a d'ailleurs jamais connu. On sait en effet que l'ancien presbytère se trouvait dans la rue Jean-Tromelin et qu'il a été détruit il y a quelques années pour faire place au nouvel immeuble du Crédit Agricole.

Les deux vacances ouvertes par la mort du Maire et du Curé allaient être rapidement pourvues. Dès le 17 avril 1823, M. de **Chafeaufur**, Maire de **Lesneven**, installait le nouveau Maire de **Lannilis**, nommé par le Préfet et qui n'était autre que l'un des fils du défunt Maire, Jean-Marie-René **Audren de Kerdrel**. Le Vicomte de **Kerdrel** ne devait pas rester longtemps à la tête de notre Municipalité puisqu'il démissionnait dès octobre 1825 (1).

Quant au nouveau Curé, nommé au début de 1824, ce fut tout simplement l'abbé Yves **Bergot**, Lannilisien à la fois par sa naissance et tout son temps de vicariat. Il appartenait à une famille de commerçants aisés et devait rester en charge jusqu'à sa mort, soit 14 ans. Nous étudierons plus tard son administration. (2)

Y. NICOLAS, Décembre 1967

(1) C'est durant l'administration du Vicomte de **Kerdrel** qu'eut lieu à Lannilis le premier concours agricole, uniquement bovin: le 14 juillet 1824. Le jury devait être composé de MM. **Kermorgant**, Maire de **Plouguin** ; Jean-René **Abjean**, adjoint-maire de **Plougueneau** ; Claude **Jaffrès**, de **Lannilis** et **Damesme**, vétérinaire, maire de **Lanarvily**. Ce dernier n'ayant pu venir fut remplacé par Guillaume **Gouriou**, cultivateur à Saint Julien, conseiller municipal. Le Concours eut lieu sur l'avenue de Kergroas (l'Allée Verte). 6 primes furent distribuées, la 1^{re} de 30 francs à François **Fagon**, boucher à Lannilis, pour une «vache jaune», la 2^e de 30 francs aussi à Goulven **Léon**, du bourg de Plouguerneau, également pour une « vache jaune», la 3^e de 20 francs pour un « taureau jaune » de 2 ans, Jean-Marie **Gouriou**, de Meshuel et les 3 dernières primes de 20 francs chacune à 3 autres cultivateurs de Lannilis : Jean **Floch**, de Foz-Névez, Yves **Marzin**, du Drézidou et Jean-Marie **L'Hostis**, de Kérordrennic.

(2) Le diocèse de **Quimper** souffrait beaucoup à l'époque d'une disette de prêtres, due à la Révolution. Aussi les vétérans restaient en charge le plus longtemps possible. Au début de 1823, **Lannilis** avait un Curé de 84 ans et 2 vicaires de 63 et 62 ans. Pour remplacer les deux vicaires (l'un décédé, l'abbé **Duvel**, l'autre promu Curé, l'abbé **Bergot**), l'Evêque ne pût nommer qu'un seul prêtre, l'abbé **Jézéquel**, qui heureusement était doté d'une constitution robuste.